



CONFÉRENCE

NUMÉRIQUE ET ARBITRAGE : QUEL ENCADREMENT JURIDIQUE ?

15 June 2022

Centre Panthéon - Salle des Conseils
(aile Soufflot, escalier M, 2ème étage) 12
place du Panthéon 75005 PARIS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 6 JUIN - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Centre d'études juridiques et économiques du numérique (CEJEN)

Conférence organisée par les étudiants du master 2 Droit du numérique du [CEJEN](#) (Université Panthéon-Assas) sous la direction du professeur [Jérôme PASSA](#), avec le concours des étudiants du master 2 Arbitrage et commerce international MACI, sous la direction des professeurs Fabienne JAULT et Maximin de FONTMICHEL (Université Paris Saclay)

Numérique et arbitrage : quel encadrement juridique

L'émergence des nouvelles technologies et leur expansion ces dernières années touchent tous les domaines du droit. Le droit et la pratique de l'arbitrage y sont aujourd'hui confrontés. C'est pourquoi le master 2 Droit du numérique de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec le concours du master 2 Arbitrage et commerce international (MACI) de l'Université Paris-Saclay, vous invitent à réfléchir à la manière dont l'arbitrage prend en compte les enjeux numériques, en intégrant les préoccupations actuelles de cybersécurité et de protection des données et recourant parfois à des outils tels que la blockchain et l'intelligence artificielle.

Programme

8h45 : Accueil des participants et petit déjeuner

9h15 : Début des travaux



- > Introduction générale par Jérôme PASSA, professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur du CEJEN et/ou un(e) étudiant(e) du master 2 Droit du numérique
- > Modérateur : [Valère NDIOR](#), professeur de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), président du réseau francophone de droit international

Arbitrage et sécurité numérique

Par [Éric A. CAPRIOLI](#), avocat, associé fondateur du Cabinet Caprioli et Associés, vice-président de la FNTC, membre de la délégation française aux Nations Unies sur le droit du commerce électronique, chargé d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas.

Big data, arbitrage & protection des données à caractère personnel

Par [Dany COHEN](#), professeur des Universités à Sciences Po, directeur de la spécialité contentieux économique et arbitrage du master Droit économique.

10h45 à 11h : Interventions dans la salle et pause

Blockchain et arbitrage

Par Claire LEVENEUR, chargée d'enseignement à l'Université Panthéon-Assas

Intelligence artificielle et arbitrage

Par [Jean-Baptiste RACINE](#), professeur à l'Université Panthéon-Assas

Conclusions par Jérôme HUET, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas et ancien directeur du CEJEN.

Avec le concours des étudiants de l'Association des anciens DMI ([AADMI](#)), de l'[AFDIT](#), de l'Association française des juristes d'entreprise ([AFJE](#)), du journal [Affiches Parisiennes](#), de la revue [Communication - Commerce électronique](#), la [Semaine juridique édition Générale](#) et Droit des affaires (LEXISNEXIS), de la revue [Expertises](#), des Éditions [Lextenso](#), des Éditions [Dalloz](#), du [Journal spécial des sociétés](#) et de l'Association française des correspondants à la protection des données à caractère personnel ([AFCDP](#)).

Inscriptions

Le **est à retourner avant le 6 juin** par [courriel](#).

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.